

VANCOUVER – Le tueur en série Robert Pickton a comparu par vidéoconférence, mardi, devant un tribunal de Vancouver dans le cadre de poursuites civiles intentées par les familles de certaines de ses victimes.

Les familles demandent au gouvernement de la Colombie-Britannique de payer leurs frais juridiques et d'accepter les conclusions de la commission d'enquête publique qui s'est penchée sur cette affaire.

L'avocat des proches de neuf femmes assassinées était en cour afin de présenter plusieurs requêtes relativement aux poursuites, et les autorités ont demandé à Pickton s'il souhaitait participer aux audiences.

L'homme de 64 ans a pris part à l'audience depuis l'établissement carcéral Kent, situé à Agassiz, au sud-est de Vancouver. Il portait une chemise blanche et avait le crâne rasé. Il s'est exprimé d'une voix rauque, disant au juge que participer à l'audience ne faisait aucune différence pour lui.

La date à laquelle le procès pourrait commencer n'a pas encore été établie. L'audience a été ajournée jusqu'à mercredi.

Cet article [Poursuivi au civil, le tueur Robert Pickton comparaît par vidéoconférence](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Poursuivi au civil le tueur Robert Pickton comparaît par vidéoconférence](#)